prodo

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 Valable à partir de: 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: Webasil Color - Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation de la substance/du mélange:

Construction routière / Produits spéciaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Prodo SA

Rue / Case postale

Route de l'Industrie 78

Désignation du pays/ Code postale / Ville

CH-1564 Domdidier

Téléphone / Téléfax

+41 (0) 26 676 92 00 / +41 (0) 26 676 92 09

Contact pour renseignements techniques

Laboratoire CTW

Téléphone / e-mail

+41 (0) 61 467 65 60 / E-Mail: paul.waldvogel@ctwmuttenz.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, CH-8028 Zürich, +41(0)44 251 51 51 / Numéro abrégée: 145

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Indications de dangers particulières pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes actuelles CE, celles-ci étant toutefois complétées par des informations tirées de la littérature spécialisée et livrées par la société.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon les directives CEE:

Tenir compte des mesures de précaution usuelles lors de l'utilisation de produits chimique.

Seite: 1 / 9

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color - Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 Valable à partir de: 01.06.2015

FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019 Version: 2 Remplace la Version: 1

Pictogrammes de danger





GHS05

Mention d'avertissement: Danger

Indications de dangers

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Indications de sécurité

P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/ du visage.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: non applicable. vPvB: non applicable.

Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Dispersion aqueuse d'un polymère acrylique thermoplastique basée sur:

Composants dangereux: L'hydroxyde d'ammonium					
CAS-No.:	Poids%	Pictogrammes GHS	Indications de dangers		
1336-21-6	<5	GHS05, GHS09	H314, H400		

Information supplémentaire:

La signification des avertissements de danger indiqués ci-dessus figurent au chapitre 16.

Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications généraux: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Déplacer la victime à l'air frais.

En cas d'inhalation: Donner de l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas de contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant 15 minutes avec de l'eau courante. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

Seite: 2 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés: de l'eau à grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Monoxyde de carbone (CO) Oxyde de soufre (SOx)

Sulfure d'hydrogène (H2S)

Produits de décomposition organiques

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

5.3 Indications aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Porter des vêtements de protection complets y compris un appareil respiratoire autonome.

Voir sous le point 8.

Information supplémentaire: Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs. Ventiler complètement les locaux concernés. Fermer les fuites, sans pour autant courir de risque.

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les canalisations, les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

En cas de dispersion en grande quantité, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Laisser figer, ramasser mécaniquement.

Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au chapitre 13.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Pour obtenir des informations concernant la sécurité de la manipulation, consulter le chapitre 7.

Pour obtenir des informations sur les équipements de protection personnelle, consulter le chapitre 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Seite: 3 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs, éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Respecter les règles générales de protection préventives anti-incendie en matière d'exploitation.

Éloigner les sources inflammables - ne pas fumer.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Stocker en fûts métalliques bien fermés au frais et au sec. Protéger du froid.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Aucune exigence particulière.

Indications pour stockage commun: Non nécessaire Autres indications sur les conditions de stockage: Aucune

Classification selon le règlement allemand sur la sécurité des exploitations (BetrSichV) : -

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Aucune autre indication, voir chapitre 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: MAK

Ammoniac No CAS: 7664-41-7 20 ppm, 14 mg/m³

Information supplémentaire: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.

Tenir à l'écart des boissons, des produits alimentaires et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs et les brouillards de vaporisation.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire.

Protection des mains: Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Le produit représentant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit ainsi être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées.

Protection de la peau et du corps: Vêtements de protection de travail habituels. Chaussures ou bottes de sécurité résistantes aux produits chimiques.

S'il existe un risque de contact avec la peau, porter des vêtements de protection imperméables à cette solution.

Seite: 4 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

9. Propriétés physiques et chimiques

nformations sur les propriétés phys	siques et chimiques essentielles
Indications générales	
Aspect	
Aspect:	liquide
Couleur:	divers
Odeur:	après l'ammoniac
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur du pH à 20 °C :	9 - 10
Changement d'état	
Point/plage de fusion :	non déterminé
Point/plage d'ébullition :	environ 100°C
Point d'inflammation :	non applicable; le produit n'est ni inflammable, ni explosi
Inflammabilité (solide, gazeux) :	non applicable.
Température d'inflammation :	non déterminé.
Température de décomposition :	non déterminé.
Explosivité :	Le produit est non explosif.
Limites d'explosion :	
Inférieure :	non déterminé.
Supérieure :	non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C :	Environ 23 hPa
Densité à 20 °C :	environ 1.85 g/cm³
Densité relative :	non déterminé.
Densité de vapeur :	non déterminé.
Vitesse d'évaporation :	non déterminé.
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau :	miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique	1100 - 4500 mPa´s bei 20°C
Cinématique :	non déterminé.

9.2 Autres informations

Teneur en substances solides: environ 50%

Seite: 5 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut créer différentes substances dont la composition exacte dépend des conditions de la décomposition.

En cas d'incendie, formation de monoxyde de carbone CO et de dioxyde de carbone CO2. En cas de décomposition thermique, dégagement d'oxyde de soufre.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)	

Effet primaire d'irritation:

De la peau: Peut causer une irritation.

Des yeux: Irritation

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Des concentrations élevées de vapeurs provoquent une irritation des voies respiratoires supérieures. Des concentrations très élevées peuvent entraîner un malaise, des maux de tête et une perte de connaissance. Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage conformément au procédé de calcul de la Directive commune de classification pour les préparations de la CE dans la dernière version valable.

S'il est manipulé et utilisé comme il se doit conformément au domaine d'application spécifique, le produit n'exerce, selon nos expériences et les informations en notre possession, aucune influence néfaste sur la santé.

Seite: 6 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Le produit est légèrement polluant de l'eau.

En raison du pH élevé organismes aquatiques peuvent être lésés.

Ne pas jeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune mobilité donnée.

Effets écotoxiques :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif pour les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications généraux:

Classe d'impact sur l'eau (WKG) 1 (auto-classification): faible mise en danger de l'eau d'après le règlement allemand sur les substances dangereuses pour l'eau (VwVwS).

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: non applicable. **vPvB:** non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Recycler le produit usagé ou l'affecter à un autre usage dans la mesure du possible.

Sinon, le remettre à un centre de collecte agréé.

Code de déchet:

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les codes de déchets ne sont plus seulement relatifs aux produits eux-mêmes mais essentiellement à leurs applications. Le code de déchet valable pour l'application concernée figure dans le Catalogue Européen des Déchets.

Emballages non nettoyés: Élimination conformément aux prescriptions des autorités locales.

Recommandation:

Vider entièrement les récipients et les amener nettoyés à un centre de reconditionnement ou de recyclage. Élimination des récipients uniquement en concertation avec les autorités locales.

Emballage prêté: Une fois l'emballage soigneusement vidé, bien le refermer et le retourner au fournisseur sans le nettoyer. Veiller à ce qu'aucun corps étranger ne se trouve dans l'emballage!

Autres récipients: les vider entièrement et les amener nettoyés à un centre de reconditionnement ou de recyclage.

Seite: 7 / 9

prodo

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 **Valable à partir de:** 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

néant			
néant			
néant			
/ 1			
néant			
non applicable.			
non			
non applicable.			
•			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au non applicable.			
non applicable.			
_			

15. Information réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classification selon le règlement allemand sur la sécurité des exploitations (BetrSichV): - Classe d'impact sur l'eau : WGK 1 (auto-classification): faible mise en danger de l'eau.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Seite: 8 / 9



Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, art.31

Établi le: 27.04.2015 Nom commercial: Webasil Color – Hellgrau/Dunkelgrau/Schwarz/Rot

Date de révision: 18.05.2015 Valable à partir de: 01.06.2015

Version: 2 Remplace la Version: 1 FDS-No.: F08319 - F08110 - F08246 - F03019

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/ du visage

Service établissant la fiche technique

Cf. service chargé des renseignements

Abréviations et acronymes:

LEV: Local Exhaust Ventilation (Ventilation locale par aspiration)

RPE: Respiratory Protective Equipment (Équipement de protection respiratoire)

RCR: Risk Characterisation Ratio (Ratio de caractérisation des risques) (RCR= PEC/PNEC)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods (Code maritime international des

marchandises dangereuses)

IATA: International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (Système général

harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques)

CLP: Classification, Labelling and Packaging (Classification, Étiquetage, Emballage) (Règlement CE

No. 1272/2008)

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Règlement allemand sur les substances dangereuses)(Ordinance on

Hazardous Substances, Germany)

Lethal concentration, 50 percent (Concentration létale pour 50 pour cent de la population

testée)

LD50 Lethal dose, 50 percent (Dose létale pour 50 pour cent de la population testée)

Seite: 9 / 9